

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2023 A 20 HEURES 30

Délibération n° 2023 05 15-02 : FINANCES – Demande de subvention au titre des amendes de police 2023 – Opération Création d'un cheminement sécurisé pour les modes doux - Rue de la Maletière – en continuité du chemin des Demoiselles 69670 VAUGNERAY.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 06/05/2023
En exercice:	33	
Présents:	25	Affichage de la convocation : 06/05/2023
Pouvoirs:	4	
Votants:	29	Affichage du compte rendu : 16/05/2023

Présents: Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Christian NEUVILLE, Edouard WILLEMIN, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.

Absents ayant remis pouvoir:

Sandrine ARNAUD donne pouvoir à Aline DURAND Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Roland BADOIL Sylvie RAZY donne pouvoir à Philippe LARGE Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à Daniel JULLIEN

Absents ou excusés:

Geneviève HECTOR Chantal BERTHILLON Gerbert RAMBAUD Joao DA ROCHA

M BOUKACEM Safi est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le Conseil départemental a sollicité la commune pour connaître les dossiers susceptibles de bénéficier du produit des amendes de police relatives à la circulation routière. La commune souhaite développer les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

La rue de la Maletière part du centre bourg, passe le long de la clinique de Vaugneray et de l'Eglise puis devient plus pentue et sinueuse mais surtout dépourvue de trottoir. Pourtant, elle relie à ce moment, le chemin des Demoiselles. Deux opérations immobilières totalisant plus de 100 logements sont en cours de construction à proximité du chemin des Demoiselles, ce qui rend d'autant plus stratégique cette portion. Ce nouveau tronçon, objet du présent projet, permettra d'ajouter environ 30 m aux 600 m du chemin des Demoiselles, réservé aux modes doux.

Par ces travaux d'aménagement d'un cheminement dédié à la mobilité durable, cet axe stratégique sera d'abord sécurisé et encouragera les riverains et usagers des équipements publics s'y trouvant à cheminer à pieds.

Le coût prévisionnel des travaux est de 21 744 euros HT avec un début des travaux fin 2023. Afin de réaliser cet aménagement, il convient de solliciter une subvention du Département au titre des amendes de police 2023 pour un montant 17 395,20 € soit un taux de subvention de 80 %.

Vu le règlement des amendes de police, Vu la notice explicative du projet,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2023 A 20 HEURES 30



Délibération n° 2023 05 15-02 : FINANCES – Demande de subvention au titre des amendes de police 2023 – Opération Création d'un cheminement sécurisé pour les modes doux - Rue de la Maletière – en continuité du chemin des Demois elles 69670 VAUGNERAY.

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, Dont le résultat est le suivant : 29 suffrages exprimés : 29 voix Pour UNANIMITÉ des suffrages exprimés

SOLLICITE du Département une subvention au titre des amendes de police 2023 d'un montant de 17 395, 20 € pour la création d'un cheminement sécurisé pour les modes doux.

Le Maire Daniel JULLIEN

S'ENGAGE à réaliser les travaux prévus au budget principal de la commune.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

et de la publication en mairie 2 3 MAI 2023

Le secrétaire Safi BOUKACEM 2 3 MAI 2023

Mairie de Vaugneray - 1, place de la Mairie - 69670 VAUGNERAY

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Délibération n° 2023 05 15-02: FINANCES- Demande de subvention au

Objet de l'acte:

titre des amendes de police 2023- opération création d'un cheminement

sécurisé pour les modes doux- Rue de la Maletière en continuité du

Chemin des Demoiselles- Vaugneray

Date de décision: 15/05/2023

Date de réception de l'accusé 23/05/2023

de réception :

...........

Numéro de l'acte : 2023051502_02

Identifiant unique de l'acte : 069-200047785-20230515-2023051502_02-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 7.5.1

Finances locales

Subventions

Demandes de subvention

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : mai delib 2.pdf (99_DE-069-200047785-20230515-2023051502_02-

DE-1-1_1.pdf)